

PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL "LE MALIN MULET"



« Il faut aimer l'enfant pour ce qu'il est et non pour ce qu'on veut qu'il soit »

Janusz Korczak

5 rue de Kergestin

44410 HERBIGNAC

Tel : 02 51 16 96 75

multiaccueil@herbignac.com

MAJ juin 2026

SOMMAIRE

PROJET D'ETABLISSEMENT

- A) Introduction**
- B) Le cadre réglementaire**
- C) Le projet social**
- D) Le projet éducatif**
- E) Le projet pédagogique**

INTRODUCTION

Le projet d'établissement est l'aboutissement d'un travail de réflexion et de concertation mené par l'équipe pluridisciplinaire de la structure. Il est adapté aux besoins des usagers.

Il présente de façon concrète le fonctionnement de la structure lors des différents moments de vie au quotidien ainsi que la façon dont l'équipe va s'organiser pour accompagner au mieux l'enfant et sa famille dans la fonction d'accueil.

Il révèle et explique les choix et les priorités éducatives portés par la municipalité. Ces priorités vont orienter le projet éducatif de la structure.

Le projet éducatif s'appuie sur les valeurs éducatives du gestionnaire qui sont partagées avec l'équipe.

Le projet social précise les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social.

Enfin, **le projet pédagogique** représente la traduction et la mise en acte, dans la vie quotidienne, des valeurs énoncées dans le projet éducatif. Il s'agit là d'un outil de référence pour l'équipe d'accueil.

LE CADRE REGLEMENTAIRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

- Décret n°200-762 du 1^{er} août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans (intégré au Code de la santé publique en mai 2003)
- Décret n° 2007-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires)
- Décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans
- Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

Le texte stipule ce qui doit figurer dans le projet d'établissement :

Article R.2324-29

"Les établissements et services élaborent un projet d'établissement ou de service qui comprend les éléments suivants :

1° Un projet éducatif précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants ;

2° Un projet social, précisant notamment les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et les dispositions pour la mise en œuvre du droit prévu par le dernier alinéa de l'article L214-2 et de l'article L214-7 du code de l'action sociale et des familles ;

3° Les prestations d'accueil proposées, en précisant notamment les durées et les rythmes d'accueil ;

4° Le cas échéant, les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique ;

5°La présentation des compétences professionnelles mobilisées ;

6°Les modalités d'implication et de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service ;

7°Les modalités des relations avec les organismes extérieurs"

Les éléments cités aux paragraphes allant de 3° à 7° sont présentés et explicités dans le règlement de fonctionnement de l'établissement.

PROJET SOCIAL

Introduction

La commune d'Herbignac est située au croisement des principaux axes de communication : Nantes-Vannes et Guérande – La Roche Bernard-Redon.

Herbignac compte 7088 habitants (chiffre INSEE janvier 2020). C'est un pôle résidentiel et économique en pleine croissance.

I Le profil de la population

L'augmentation du nombre et du poids des actifs a accompagné la croissance démographique en augmentation constante depuis plusieurs décennies, confirmant ainsi l'attractivité pour les familles actives. Plus des deux tiers des actifs travaillent à l'extérieur d'Herbignac, ce qui implique un renforcement de la dissociation entre résidence et lieu de travail, avec pour conséquence une augmentation des déplacements domicile-travail.

Catégories socio-professionnelles prédominantes :

- Ouvriers : 36%
- Employés : 25.4%
- Professions intermédiaires : 18.3%

Des ménages actifs certes mais des publics qui peuvent rencontrer des difficultés financières et sociales : une situation qui interroge les besoins des familles en termes d'offre d'accueil (contraintes horaires, accessibilité financière...)

- Des familles monoparentales en progression rapide : + 8,2% chaque année
517 familles monoparentales en 2020
- Une part non négligeable d'allocataires CAF situés sous le seuil de bas revenus une fois les prestations versées (20%)
- Plus de la moitié des allocataires d'Herbignac ont un quotient familial situé en dessous de 900,00 euros.

II L'offre de service d'accueil de la petite enfance et de l'enfance

- Un Relais Petite Enfance (RPE) regroupant les communes d'Herbignac, la Chapelle des Marais, Saint-Lyphard et Assérac
- Un Multi-accueil de 20 places
- Une micro-crèche 10 places
- Une MAM
- Un LAEP « Les Mots Doux »
- Un Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) réparti sur les deux écoles publiques
- Un accueil périscolaire (APS) réparti sur les deux écoles publiques
- Des TPE
- Trois écoles maternelles et élémentaires

III L'offre d'accueil du jeune enfant sur la commune d'Herbignac

La couverture des besoins en termes d'accueil de la petite enfance sur la commune est en baisse :

- Nombre de places en accueil collectif (multi -accueil) : 20
- Nombre de places en accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s : 204 pour 59 assistants(e)s maternel(le)s en activité (données 2022)
- Nombre d'enfants de moins de 3 ans sur la commune : 347 (chiffre 2017)

IV Les enjeux posés dans le cadre de la politique petite enfance de la commune

- Renforcer et améliorer la visibilité et la lisibilité des actions développées autour de l'accueil du jeune enfant auprès des familles et des professionnels
- Développer des projets communs visant à favoriser une continuité et des passerelles éducatives entre les différents accueils
- Favoriser l'accès à l'offre notamment pour les plus démunis (travail sur la tarification)

➤ Elargir à l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'enfance et de la jeunesse le travail engagé par le Multi-accueil autour de l'accueil parental et du soutien à la parentalité.

Ces enjeux s'inscrivent dans une politique enfance/jeunesse de la ville promouvant davantage de citoyenneté et de solidarité.

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif s'appuie et s'articule autour des valeurs définies dans le cadre de la politique enfance-jeunesse de la ville d'Herbignac.

Les valeurs retenues sont la Citoyenneté, la solidarité et l'épanouissement de l'enfant dans les différentes offres d'accueil proposées par la municipalité.

Ces valeurs sont sous tendues par deux autres valeurs : **le respect** de l'individu et la **confiance** portée en lui.

Le Multi-accueil d'Herbignac, à l'issue d'une réflexion collective, a fait le choix de prioriser ces valeurs et de les placer au centre des actes éducatifs posés au quotidien dans l'accueil de l'enfant et de sa famille.

LE RESPECT

DEFINITION

Le respect est le sentiment de considération, d'estime que l'on peut avoir envers autrui.

Le respect suppose une compréhension et un partage des valeurs.

Au Multi-accueil « Le Malin Mulot » nous souhaitons travailler dans le respect mutuel en évitant les jugements de valeur. Le respect est le fondement des relations entre les familles et les professionnelles.

RESPECT DE QUI ?

- Des enfants
- Des familles
- Des professionnelles

RESPECT DE QUOI ?

1. Du projet
2. Du fonctionnement du Multi-accueil et du travail d'équipe mis en œuvre
3. Des locaux et du matériel

LES POSTURES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Le Savoir être

- Se placer dans une démarche d'écoute, d'observation, de bienveillance et de tolérance
- Favoriser l'échange, la communication afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins de chacun
- Valoriser les compétences de chacun (enfants et adultes)
- Accepter de respecter des idées, des sentiments, des manières d'agir différentes des siennes

- Encourager, valoriser et accompagner l'enfant dans ses choix, ses découvertes et ses expériences
- Reconnaître et respecter l'expression des sentiments de chacun

Le Savoir faire

- Construire et mettre en œuvre des règles communes au sein du Multi-accueil « Le Malin Mulot »
- S'attacher à donner du sens aux règles posées
- Veiller à leur cohérence

LA CONFIANCE

DEFINITION

La confiance est le sentiment de sécurité d'un individu qui croit en ses capacités.

Elle s'acquiert grâce à :

- Une sécurité intérieure
- Une affirmation de ses besoins
- L'acquisition de ses compétences
- Une reconnaissance par les autres

CONFIANCE EN QUI ?

- En les enfants
- En les familles
- En les professionnelles

CONFIANCE DANS QUOI ?

1. Dans les valeurs inscrites dans le projet
2. Dans les compétences de chacun
3. Dans la capacité de chacun à se questionner

LES POSTURES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Le Savoir être

- Se placer dans une démarche d'écoute, d'observation, de bienveillance, de tolérance
- Favoriser le sentiment de sécurité affective des enfants et des adultes
- Valoriser les compétences de chacun (enfants et adultes)
- Se montrer digne de confiance

Le Savoir-faire

Mettre en place des conditions propices permettant de libérer la parole :

- Par une attitude bienveillante, par l'observation
- En accueillant la parole de l'autre sans jugement
- En considérant l'autre comme son égal
- En créant un cadre sécurisant et intime
- En proposant un espace- temps qui permette à chacun de tisser des liens à son rythme
- En respectant sa parole et ses engagements
- En ayant un discours constructif
- En échangeant sur des points de vue différents

PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique représente la traduction, la mise en acte, au quotidien, des valeurs énoncées dans le projet éducatif.

Il s'attache à définir les objectifs prioritaires de la structure tout au long de l'accueil des enfants, de leurs parents mais également du travail d'équipe.

Enfin, il fixe des objectifs opérationnels en termes de postures professionnelles, d'aménagement des espaces qui explique les objectifs de travail mis en œuvre dans le travail d'équipe.

1. L'ACCUEIL

Définition de l'équipe :

Accueillir : « *c'est recevoir et accompagner l'autre physiquement, affectivement et avec confiance. »*

Il s'agit d'une attitude qui implique l'ouverture et la tolérance.

OBJECTIFS PRIORITAIRES

1. Etablir une relation de confiance pour faciliter et accompagner la séparation parent/enfant
2. Permettre à chacun de trouver sa place au sein de la structure

ORGANISATION :

1. Se rendre disponible physiquement et psychiquement
 - Ne pas s'engager dans une activité lors des temps d'accueil et de retrouvailles
 - Être un repère pour l'enfant et sa famille (professionnel référent)
2. Se placer dans une attitude accueillante (être ouvert, souriant)
 - Avoir une posture bienveillante
 - Se placer à hauteur de l'enfant et s'adresser à lui
 - Penser un aménagement de l'espace facilitant l'accueil et la prise de repères.
3. Personnaliser l'accueil
 - Anticiper l'arrivée des enfants
 - Personnaliser les casiers et les paniers des enfants par des photos
 - Reconnaître et respecter la singularité de chacun tout en respectant l'histoire familiale et les modes relationnels au sein de la famille

- Savoir observer
- Avoir de l'empathie
- Se mettre en retrait pour faciliter la confidentialité des échanges
- Permettre au parent de prendre le temps qui lui est nécessaire à la séparation et aux retrouvailles (prise en considération des rituels)
- Laisser au parent l'initiative de la façon dont il souhaite confier son enfant et de ce qu'il souhaite transmettre
- Permettre aux familles de poser un regard sur les actions éducatives de la structure

PROJET ORGANISATIONNEL

- Mise en place d'un accueil familial le « Café Lego »
- Participation des parents à la vie de l'établissement (spectacles, événements festifs, semaine nationale de la petite enfance, ateliers parent/enfant).

1. LES TRANSMISSIONS

Définition

Le terme de transmissions désigne l'ensemble des moyens destinés à faire parvenir une information à quelqu'un

OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Favoriser le lien entre la structure et la famille
- Etablir une continuité dans le suivi de l'enfant
- Accorder une véritable place à la famille
- Donner aux parents la possibilité de se représenter mentalement leur enfant dans ce qui va être le quotidien du multi -accueil

TRANSMETTRE A QUI ?

- Aux parents
- Aux collègues
- Aux institutions (dans des situations particulières)

TRANSMETTRE QUOI ?

- Les éléments de santé, de repas, de repos, d'hygiène
- Le vécu de la journée, l'humeur, les interactions
- « L'extra -ordinaire »

LES POSTURES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- Ne pas être intrusif
- Ne pas être dans le jugement
- Avoir la capacité de transmettre les aspects liés au comportement, à l'humeur, aux interactions
- Noter les anecdotes, « l'extra -ordinaire »
- Adapter les informations en fonction de l'histoire particulière de chaque famille

- Faire une place à l'enfant dans les transmissions à ses parents (créer une relation triangulaire qui permette à l'enfant d'être intégré dans les échanges)

2. L'INTEGRATION

OBJECTIFS PRIORITAIRES

3. Accompagner l'enfant et les parents dans le processus de séparation
4. Créer un temps spécifique permettant de faire connaissance
5. Amorcer des liens de confiance réciproques

ORGANISATION :

- Se rendre disponible physiquement et psychologiquement
- Mettre en place un adulte référent, repère pour l'enfant et son parent
- Personnaliser ce temps en fonction des situations (durée modulable du temps de présence du parent dans les locaux à ajuster à la situation)
- Être en position d'écoute, adopter une attitude accueillante
- Echanger sur les besoins et les rythmes de vie de l'enfant ainsi que sur le mode de fonctionnement familial
- Présenter le projet pédagogique et les différents projets mis en place au sein de la structure.

6. L'IMPLICATION DES PARENTS DANS LA VIE DE LA STRUCTURE

→ L'accueil familial (Café Lego)

Principe : Proposer aux parents, à leur enfant ainsi qu'à l'ensemble de la fratrie, un petit déjeuner un samedi matin par trimestre

OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Tisser et renforcer les liens de confiance entre les parents et les professionnelles
- Tisser des liens entre les familles et mettre en place un réseau d'entraide.
- Renforcer la mise en confiance des enfants afin d'augmenter leur degré d'épanouissement au sein de la structure
- Augmenter l'investissement des parents dans les projets de la structure
- Amener vers davantage de collaboration entre les parents et l'équipe.
- Permettre aux parents de partager un temps de jeux et des ateliers à visée culturelle et artistique avec leur enfant sur son lieu d'accueil.

ORGANISATION

- Adopter une attitude accueillante
- Se placer en position d'écoute
- Accueillir la parole de l'autre avec bienveillance et sans jugement
- Echanger sur les problématiques éducationnelles
- Accueillir et valoriser les initiatives spontanées des parents sur ce temps d'accueil (raconter, chanter, jouer d'un instrument...)
- Proposer des ateliers parents/enfants

LES MOMENTS QUOTIDIENS DANS LA JOURNÉE DE L'ENFANT



LES REPAS



Le temps du repas est un moment de plaisir, de partage, d'échanges et de découverte.

C'est un temps convivial.

OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Créer un moment de plaisir et de liberté dans un climat de convivialité
- Favoriser l'autonomie

1. Mise en œuvre du temps de restauration dans le groupe des grands : self-service

- Lavage des mains avec aide de l'adulte ou en autonomie selon les capacités de l'enfant
- Rituel : lecture du menu
- **Organisation du temps de repas**
 - 1 Tablette murale pour le self permettant la dépose des plats
 - 1 fontaine à eau en inox
 - Vaisselle en verre trempé et set de couverts en inox
 - 1 professionnelle préposée au self-service
 - 1 professionnelle à l'accompagnement du repas
- **Postures professionnelles**
 - Autoriser des allers-retours au self
 - Inviter à goûter, à découvrir
 - Respecter le temps de repas de chacun
 - Accompagner et valoriser les apprentissages

7. Mise en œuvre du temps de restauration dans le groupe des moyens

- **Lavage des mains avec aide de l'adulte**
- **Organisation du temps de repas**
 - Dépose des plats sur charriot en inox
 - Service à l'assiette
 - Vaisselle en verre trempé et couverts en inox
 - 1 professionnelle à l'accompagnement du repas
- **Postures professionnelles**
 - Accompagner individuellement l'enfant
 - Inviter à goûter et à découvrir
 - Respecter le temps et le rythme de repas de chacun
 - Valoriser les apprentissages

8. Mise en œuvre du temps de restauration dans le groupe des bébés

- **Organisation du temps de repas dans la biberonnerie**
 - La prise de biberon est personnalisée, dans les bras ou en chaise haute en fonction des habitudes de l'enfant
 - Service à l'assiette (chaise haute ou à table)
 - Vaisselle en verre trempé
- **Postures professionnelles**
 - Accompagner individuellement le tout-petit
 - Respecter le rythme du repas
 - Soutenir par la parole et le regard
 - Se placer en face à face
 - Permettre au tout-petit d'explorer les aliments par le toucher

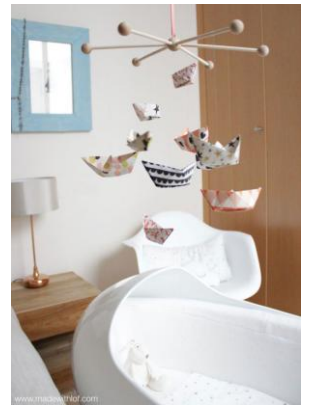
LE TEMPS DE SIESTE

OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Veiller à la sécurité et à la qualité du sommeil de l'enfant
- Respecter au plus près les besoins individuels de sommeil

ORGANISATION

- 4 chambres
- - Des espaces de sommeil personnalisés
- Créer un climat propice au sommeil (lumière tamisée, boîtes musicales)
- Respecter les rituels individuels d'endormissement
- Accompagner l'endormissement de l'enfant par la présence de l'adulte le cas échéant
- Levers et couchers échelonnés en fonction des rythmes et besoins individuels.
- Contrôle des chambres par une professionnelle toutes les 15 minutes et signature du registre de surveillance des siestes.



LES SOINS



OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Veiller au bien- être physique et au confort de l'enfant.
- Instaurer un climat de confiance
- Etablir une relation basée sur le respect

ORGANISATION

- Privilégier la relation individuelle au cours des soins
- Créer un climat intime propice aux échanges avec l'enfant
- Verbaliser ce qui se vit pour l'enfant (en particulier pour le tout-petit)
- Inviter l'enfant à participer aux soins
- Favoriser l'action autonome (escaliers pour accéder au plan de change, actionner la chasse d'eau, se laver les mains)
- Favoriser le change debout pour les plus grands
- Respecter le besoin d'intimité de l'enfant

ACCOMPAGNEMENT A LA CONTINENCE

OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Respecter l'intimité de l'enfant
- Etablir une relation de confiance
- Encourager l'enfant dans ses tentatives et phases de progrès
- Rassurer l'enfant lors « des accidents de parcours »



ORGANISATION

- Les parents doivent initier l'accompagnement à la continence de leur enfant au domicile.
- Les professionnelles accompagnent les parents et l'enfant lors de cette étape
- Prendre en compte les demandes des parents dans la mesure où le respect de l'enfant est garanti.

LA LECTURE ET LE LIVRE



OBJECTIFS :

- Permettre à l'enfant d'avoir un accès libre et permanent aux livres
- Développer l'imaginaire, le langage, l'expression orale

ORGANISATION :

A. Le matériel

- 1 meuble bibliothèque
- Des livres avec des thématiques, des formats et des graphismes variés
- Un roulement régulier des albums tous les 15 jours (Pas plus de 1 à 2 livres) afin que les enfants puissent retrouver majoritairement les albums qu'ils connaissent).

B. Postures professionnelles :

- Présence de l'adulte à la demande de l'enfant
- Les livres sont renouvelés régulièrement

C. Consignes pour les enfants :

- Respect des livres dans la limite de leurs capacités

LE JEU SYMBOLIQUE



OBJECTIFS :

- Permettre à l'enfant de développer son imaginaire
- Faciliter le jeu durable
- Faciliter les relations entre enfants

ORGANISATION :

A. Le matériel :

- 1 Tonnelle abritant une cuisine (dinette, four micro-ondes)
- Des poupons (couffins, maxi cosy)
- Des téléphones
- Un garage, des véhicules
- Des outils

B. Postures professionnelles :

- Présence de l'adulte non nécessaire
- Jeux en nombre favorisant l'exploration, l'imitation et la créativité
- Faire respecter les règles inhérentes à cet espace en les verbalisant à l'enfant.

C. Consignes pour les enfants :

- Respect des jeux et du matériel

ESPACE BEBES



OBJECTIFS :

- Favoriser la sécurité affective du bébé
- Favoriser et encourager ses compétences psychomotrices en respectant les étapes de son développement individuel

ORGANISATION :

A. Le matériel :

- 1 tapis
- 1 panier avec quelques hochets et jeux d'éveil
- 1 assise adulte
- 1 vestiaire personnalisé pour le rangement des effets personnels des bébés

B. Postures professionnelles :

- Présence d'un adulte en permanence
- Veiller au calme et à la sécurité physique du bébé dans cet espace
- Proposer des jouets en nombre restreint, adaptés aux compétences du bébé et permanents sur un temps défini par l'équipe
- Renouvellement régulier des jeux tout ou en partie

C. Les règles pour le bébé :

- Possibilité de quitter cet espace dès qu'il a la capacité de se déplacer seul

Pour les autres enfants :

- Possibilité d'accéder à cet espace dans le calme et en position assise
- Possibilité de jouer avec les jeux de cet espace

LE JEU INDIVIDUEL



OBJECTIFS :

- Favoriser le jeu calme et autonome
- Développer les compétences cognitives et la psychomotricité fine
- Encourager la réflexion et la concentration

ORGANISATION :

A. **Le matériel**, dans un espace fermé :

- Des tables et chaises à disposition
- Un espace dégagé au sol
- Des jeux de manipulation (puzzles, encastrements, enfilage de perles constructions, abaquages...)
- Du matériel à dessin (feuilles et crayons de couleur)
- 2 meubles bas pour rangement des jeux
- 1 élément de séparation

B. **Postures professionnelles** :

- Présence de l'adulte en fonction des besoins et de la dynamique du groupe
- Proposer des jeux en nombre pour une durée de 15 jours

C. **Consignes pour les enfants** :

- Respect des jeux et du matériel
- Les jeux restent dans l'espace
- Inciter l'enfant à ranger avant de quitter l'espace de jeu

LA MOTRICITE



Espace moteur en libre accès

OBJECTIF :

- Permettre à chacun d'exercer ses compétences motrices à tout moment de la journée.
- Favoriser l'inventivité et la complicité dans le jeu

ORGANISATION

A. **Le matériel** : Modules en hêtre massif revêtement linoléum

- Bloc module avec 1 pente
- Bloc module avec 3 marches (miroir)
- 1 podium miroir
- 1 podium passerelle

B. **Postures professionnelles** :

- Présence de l'adulte non nécessaire
- Veiller à mettre les enfants dans des tenues confortables
- Faire respecter les règles inhérentes à cet espace

Règles inhérentes à cet espace :

- Ne pas encombrer les podiums de jouets
- Ne pas se mettre à califourchon sur le podium passerelle

Espace moteur en accès réservé

OBJECTIFS :

- Permettre à chacun d'exercer ses compétences motrices à certains moments de la journée
- Faire des propositions de jeux moteurs variés
- Offrir des combinés d'actions multiples seul ou à plusieurs
- Favoriser l'inventivité et la complicité dans le jeu moteur
- Initier aux consignes de base

ORGANISATION

A. Le matériel :

- 1 salle réservée à cet effet
- 1 structure motrice
- Des tapis
- Proposition de matériels (dans un temps défini par l'équipe) permettant la mise en œuvre de la motricité chez l'enfant (ballons, plaques sensorielles, jeux muraux, jeux roulants, blocs modules, parcours...)

B. Postures professionnelles :

- La présence de l'adulte est requise et permanente sur un temps défini
- L'enfant peut utiliser et explorer la structure motrice selon son gré (monter et descendre dans le sens qu'il souhaite)
- Les ballons et petits roulants sont autorisés sur la structure
- Vigilance quant à la sécurité physique des enfants (notamment des plus petits) sur la structure.

C. Règle pour les enfants (communes aux 2 espaces) :

- Il est interdit de mettre en danger l'autre (bousculer, pousser, taper tirer...)

Règle pour les enfants (Espace moteur en accès réservé)

- Il est interdit de déplacer le matériel à l'extérieur de l'espace.

LA SALLE SENSORIELLE

Dite « Salle des Lumières »



La « salle des Lumières » a ouvert ses portes en 2024. Ce projet s'appuie sur la démarche Snoezelen. Concept né dans les années 70 aux Pays Bas.

Le terme de « Snoezelen » est issu de la contraction de deux mots néerlandais : « Snuffelen » (renifler, sentir) et Doezen (sommoler), que l'on pourrait traduire autour de la notion d'exploration sensorielle, de détente et de plaisir.

Cet espace a pour but de favoriser l'expérimentation, la perception corporelle et sensorielle ainsi que la relation et le bien-être.

Il agit comme un outil médiateur centré sur la construction d'une sécurité psychocorporelle où la rêverie et l'imagination sont à l'honneur.

Ce projet s'inscrit aussi dans une démarche d'inclusion du handicap et de co-éducation avec les familles.

L'équipe pluridisciplinaire a été formée à l'approche « Snoezelen » sur site en août 2023.

Les caractéristiques de la salle

1. **Une zone blanche** où l'on dispose des éléments de relaxation et d'ambiance relaxante.
2. **Une zone interactive** où l'on va développer la stimulation tactile.
3. **Une zone noire** où l'on va jouer avec des éléments visuels qui brillent aux ultraviolets. Les contrastes s'accroissent dans cette zone.

Les trois axes de l'accompagnement Snoezelen

1. **Relationnel** : Respect de l'enfant, de son rythme, de ses envies, de ses besoins mais aussi respect du professionnel ou du parent : vivre un moment de relation authentique et partagé
2. **Sensoriel** : La priorité est donnée aux expériences sensorielles en tant que moyen de découverte de l'environnement et comme moyen de communication
3. **Détente et bien-être** : Recherche du plaisir, de satisfaction d'apaisement et de sécurité affective.

Le matériel de base non exhaustif pour créer l'univers « Snoezelen »

- Des colonnes à bulles proposant des jeux de lumière
- Des fibres optiques colorées
- Des éclairages tamisés/colorés/
- Une lumière noire (UV)
- Des projecteurs : disque à huile projetant des images, des auras
- Des instruments sonores, musicaux
- Une diffusion sonore : musiques relaxante, nature...
- Des matières à toucher tissus, couverture lestée, balles, objets tactiles
- Des parcours pour favoriser la recherche d'équilibre
- Des modules et assises relax
- Des objets de la crèche détournés favorisant les sens et l'imaginaire

Les objectifs fixés par l'équipe de professionnelles du Multi-accueil est de proposer aux enfants un environnement différent dans leur quotidien à la crèche. Un lieu favorisant le sentiment de confort et de sécurité dans une approche qui se situe dans « le prendre soin ». Un espace au service de l'ETRE plutôt que du FAIRE où l'expression « être présent avec » prendra ici tout son sens.

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU PRESENTANT DES BESOINS SPECIFIQUES



Le Multi-accueil affirme sa volonté d'accueillir tous les enfants, dans le respect de leurs besoins, de leur rythme de développement et de leur singularité.

L'accueil des enfants en situation de handicap, atteints de maladie chronique ou présentant des besoins particuliers s'inscrit pleinement dans notre projet éducatif fondé sur les valeurs d'inclusion, d'égalité des chances et de bienveillance.

L'équipe veille à favoriser la participation de chaque enfant à la vie collective en adaptant lorsque cela est nécessaire l'organisation, les activités et l'environnement.

Un travail de partenariat est développé avec les familles ainsi qu'avec les professionnels du paramédical intervenant auprès de l'enfant afin de garantir la cohérence de son accompagnement.

Le référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) peut être sollicité pour soutenir l'équipe.

Un livret d'accueil est remis à la famille au premier rendez-vous il comprend :

- Une fiche de présentation de l'enfant
- Un Projet d'Accueil Personnalisé (P.A.P)
- Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I)
- Une grille d'observation à renseigner par la famille
- La liste des adresses et contacts utiles

Les partenariats

1. Autour de l'éveil artistique avec Sandrine Le MEIGNEN

L'atelier d'éveil artistique est conçu comme un atelier d'expérimentations plastiques à partir d'outils et matériaux divers et variés. L'atelier intègre les adultes (professionnelles et parents) qui explorent et partagent avec les enfants un univers sensoriel riche dans lequel chacun peut exprimer sa sensibilité sans frein.

L'objectif premier de ces ateliers est de stimuler la créativité par des propositions artistiques ludiques. L'art est proposé sous forme de jeux avec des supports créatifs originaux. L'enfant joue tout en explorant des matières, des couleurs et des matériaux insolites.



2. Autour des objets de récupération et de la libre exploration avec

« VALICREA »

Valérie Le Cam, auxiliaire de puériculture de métier, passionnée par le recyclage et l'affordance, détourne et transforme les objets du quotidien en jeux ludiques. Elle anime, tout au long de l'année des ateliers de découverte et d'exploration au sein de la structure.



3. Autour de la musique avec les CMR (Centres Musicaux Ruraux)

Les ateliers d'éveil musical sont animés par Adeline Josse. Elle travaille pour la Fédération des Centres Musicaux Ruraux et est spécialisée dans la toute petite enfance pour animer ces ateliers. Les CMR mènent un projet visant à rendre la musique accessible au plus grand nombre, quelles que soient les situations sociales, géographiques et culturelles des bénéficiaires.

Ces moments privilégiés de partage musical sont de véritables bains musicaux par le chant et la découverte du monde sonore qui enrichissent l'univers de l'enfant et sa relation à l'autre.

4. Autour des livres avec la médiathèque municipale François Mitterrand

Les bibliothécaires accueillent les enfants de la structure durant les congés scolaires (hors mois de juillet).



5. Avec les écoles maternelles René Guy Cadou et Marie-Pape Carpentier

Dans le cadre du projet de première scolarisation, des matinées passerelles sont mises en place entre la crèche et les écoles publiques de la ville d'Herbignac avec des objectifs nombreux et importants.

1. Favoriser une transition en douceur entre les deux lieux de vie
2. Découvrir les locaux et le fonctionnement de l'école avant la rentrée
3. Créer du lien entre les professionnels de la crèche et ceux de l'école afin d'assurer une continuité éducative
4. Rencontrer l'enseignant et l'ATSEM
5. Découvrir une activité de classe et un temps de récréation

1. L'analyse des pratiques professionnelles destinée à l'équipe

Principaux objectifs pédagogiques :

- *Proposer un espace de prise de hauteur face au vécu professionnel et développer les compétences.*
- *Favoriser l'expression des questionnements, des difficultés et des réussites rencontrées dans l'exercice des missions*
- *Réfléchir collectivement aux pratiques professionnelles afin d'améliorer l'accompagnement des enfants, tout en soutenant le bien-être et la cohésion de l'équipe.*

L'analyse des pratiques professionnelles destinée à la Direction

Principaux objectifs pédagogiques :

- *Prendre du recul sur sa pratique de direction*
- *Réfléchir à la posture managériale*
- *Améliorer la qualité d'accueil des enfants et des familles*
- *Travailler sur les questions éthiques*
- *Accompagner la gestion des situations difficiles*

